

En vertu du *Règlement général numéro G-100*, tout rassemblement de 75 personnes et plus sur une place privée doit avoir fait l'objet, au préalable, de l'obtention d'un permis à cette fin.

Est soustrait de cette obligation, les activités à caractère familial dont la majorité des participants est apparentée au propriétaire de la place privée, soit en tant que, notamment, parents, enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, conjoints, époux, cousins ou cousines.

**Identification du lieu où va s'effectuer le rassemblement**

Adresse de l'immeuble :	
Numéro de lot :	

**Procédure d'obtention du permis**

- ✓ Veuillez compléter chacune des sections du présent formulaire en comblant les espaces appropriés;
- ✓ Veuillez déposer votre formulaire dûment complété, signé et daté (incluant les documents à fournir avec le présent formulaire), à la mairie de la Municipalité du canton de Shefford au 245, chemin Picard, par courrier ou par courriel à :

**Municipalité du Canton de Shefford**  
Service de l'urbanisme et de l'environnement  
245, chemin Picard  
Canton de Shefford (Québec)  
J2M 1J2  
[urbanisme@cantonshefford.qc.ca](mailto:urbanisme@cantonshefford.qc.ca)

- ✓ Le fonctionnaire désigné communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est refusée.

**IMPORTANT**

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir rempli le présent formulaire avec le maximum d'informations.

Le délai de traitement de votre demande de permis peut aller jusqu'à trente (60) jours selon la période à laquelle la demande de permis est déposée.

**Identification du requérant**

Propriétaire     Mandataire

Prénom et nom :			
N <sup>o</sup> , rue, appartement :			
Ville, village ou municipalité :			
Province :		Code postal :	
Numéro de téléphone :	Résidence :		
	Cellulaire :		
	Travail :		Poste :
Adresse courriel :			



### Documents à fournir avec le présent formulaire

- Copie du permis de réunion délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux, relativement au service, à la distribution, la vente ou la consommation individuelle de boissons alcooliques à la place privée faisant l'objet de la demande.
- Un plan de sécurité de la place privée en précisant les tâches de chaque membre de l'organisation, y compris les moyens de communication utilisés.
- Si le demandeur n'est pas le propriétaire, une procuration du propriétaire autorisant les démarches.

### Signature de la demande

- Je déclare que les renseignements fournis au présent formulaire, ainsi qu'aux documents annexés, sont véridiques.

Prénom et nom :

Signature :

Date :

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service d'urbanisme et d'environnement au 450 539-2258, poste 223.